

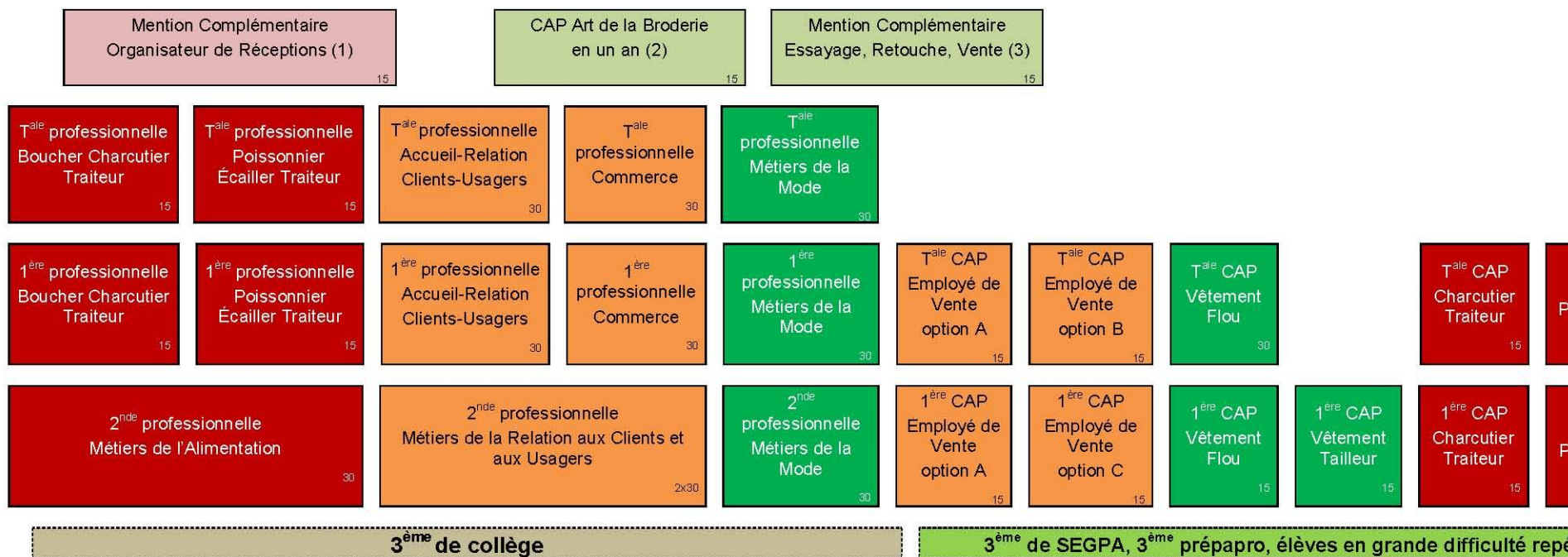


7^{ème} séminaire de la CCOG formations et emplois de demain jeudi 17 mai 2018

STRUCTURE – FORMATION PROFESSIONNELLES

ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019

Effectif théorique : 600 élèves



(1) : formation de niveau V post Bac Métiers de l'Alimentation ou de l'Hôtellerie, en un an

(2) : formation diplômante, de niveau V, post Bac Métiers de la Mode, en un an (public mixé avec des adultes de la formation continue)

(3) : formation diplômante, de niveau V, post Bac Métiers de la Mode, en un an (public mixé avec des adultes de la formation continue)

(4) : CAP Agent de Développement des Activités Locales, option Tourisme (15 places en formation initiale, plus des adultes de la formation continue)



Le titulaire de ce CAP contribue à l'accueil et à l'accompagnement d'une clientèle française et étrangère. Il assure l'aménagement et l'entretien des espaces forestiers. Il prend en charge la conduite d'une visite guidée, d'un circuit touristique déjà existant et repéré. Il peut accompagner seul un groupe sur un circuit balisé et reconnu. Il peut contacter des prestataires et sous-traiter tout ou partie d'une prestation touristique.





PROJETS D'OUVERTURES RENTÉE 2019



- Demande d'ouverture du BTS « Tourisme »

- ❖ Coloration du référentiel de ce BTS aux besoins de développement locaux (commande ministérielle de mars 2017 – 500 nouvelles formations pour les métiers d'avenir et en tension)
- ❖ Structuration d'une filière du CAP au BTS dans le secteur du Tourisme
- ❖ Capacité : 16 étudiants soit 1/2 division de STS
- ❖ Formation sous statut d'apprentissage (CFA-EN)
- ❖ Adéquation avec la Convention collective régionale d'avril 2015 « CQP guides et accompagnateurs en milieu amazonien »



- **Demande d'ouverture du CAP ADAL « Activités familiales, artisanales et touristiques » (AFAT) :**

Capacité : 15 élèves soit une ½ division

- ❖ Formation voisine du CAP ADAL « Tourisme » qui ouvre à la rentrée 2018 pour une cohérence de la filière au niveau V
- ❖ Référentiel de formation à toiletter pour répondre aux problématiques locales – groupe d'adultes possibles via le GRETA Ouest
- ❖ Adéquation avec la Convention collective régionale d'avril 2015 « CQP guides et accompagnateurs en milieu amazonien »



**Les dossiers ont été présentés en
CA le 24 avril 2018 et ont été validés
à l'unanimité.**



PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2018 -2021 AXE 2 « ÉGALITÉ DES CHANCES ET JUSTICE SCOLAIRE »

Lutter contre les discriminants sociaux et permettre de valoriser l'excellence scolaire en veillant au juste traitement de tous les apprenants:

- promouvoir l'accès à la restauration scolaire, à l'internat, à l'éducation à la santé et à la sécurité, garantir l'égalité garçons/filles (*fiche 2c*)
- développer les devoirs surveillés, les devoirs faits (*fiche 3*)
- bonifier le dispositif RcD (*fiche 4*)
- ouvrir la mixité des parcours et des publics (formations initiales sous deux statuts, formation continue) (*fiches 1 et 14*)
- assurer un continuum entre le Lycée et le monde de l'entreprise (*fiches 10 et 19*)
- **favoriser l'insertion professionnelle par une veille sur la carte des formation – gestion territoriale des emplois et des compétences (*fiche 1*)**
- former à la mobilité, à une poursuite d'études ambitieuse et crédible – mise en œuvre des parcours avenir, orientation, culture, etc. (*fiche 7*)
- faire respecter le contrat scolaire en luttant sans merci contre l'absentéisme (*fiches 6a, 6b*), responsabiliser les représentants légaux (*fiche 18*)

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2018 -2021

AXE 4 « ANCRAGE SUR LE TERRITOIRE »

Nouer les partenariats culturels avec les institutions locales, relayer le dynamisme des programmations culturelles et artistiques, y contribuer ; accompagner les apprenants dans la construction de leur PEAC (fiche 7)

Pérenniser le lien école/entreprise :

- conventionner de manière pluriannuelle l'accueil de stagiaires en PFMP (fiche 10)
- responsabiliser les stagiaires et les tuteurs par un livret pédagogique de stage de type « apprenti », dématérialisé sur Pronote (fiche 19)
- accueillir et assurer la formation continuée pour les adultes (GRETA) (fiche 14)
- concevoir les plateaux techniques comme une plate-forme ressources pour les artisans et les TPE, voire les micro-entrepreneurs issus de nos élèves (fiche 19)